

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

Sciences économiques et sociales

JOUR 2

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou le sujet d'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

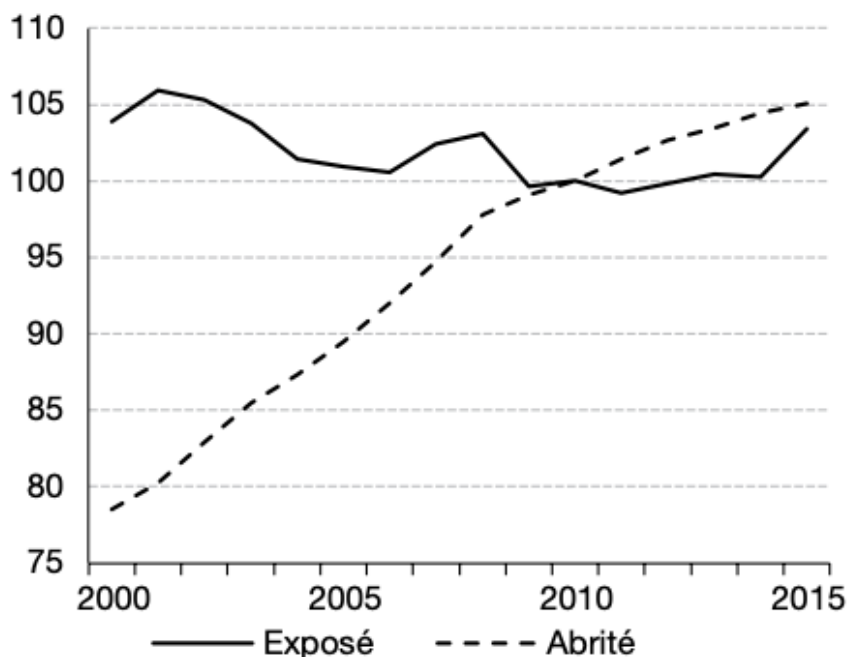
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Le commerce international ne présente-t-il que des avantages ?

DOCUMENT 1

Évolution des prix dans les secteurs exposés et abrités¹ de la concurrence internationale entre 2000 et 2015 (indice base 100 en 2010)

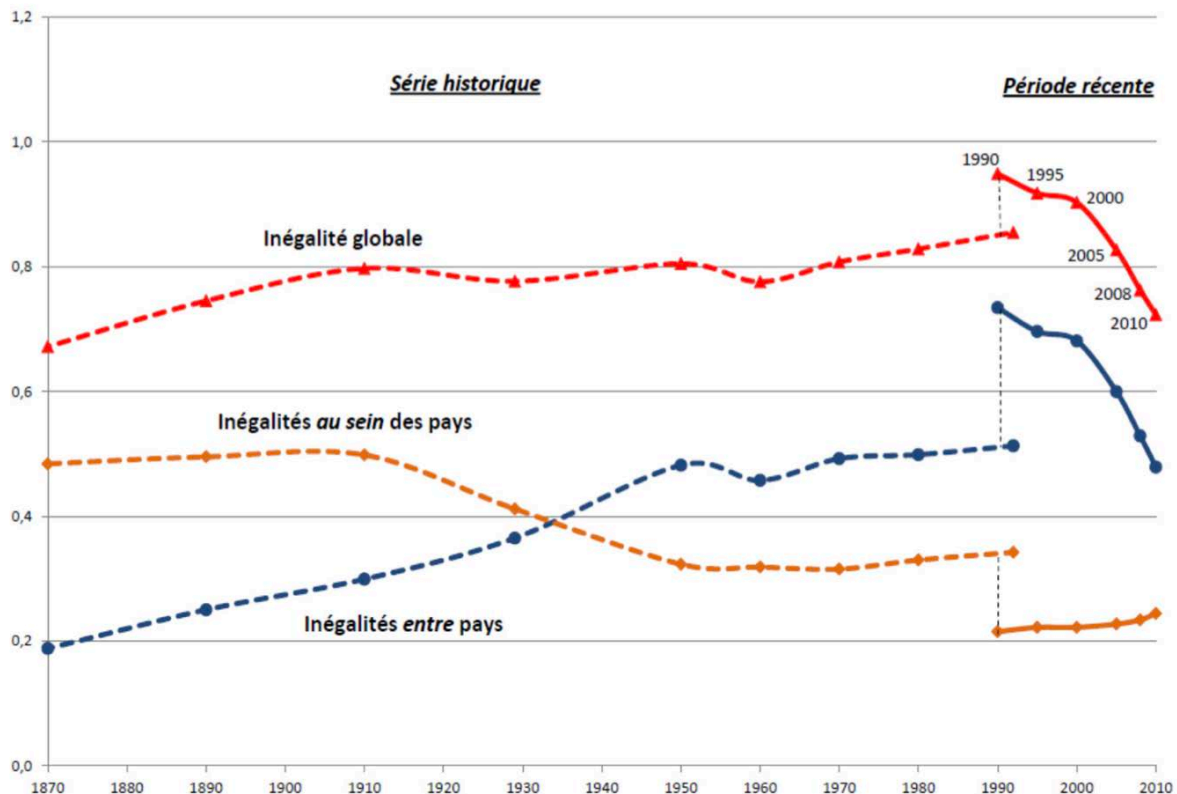


Source : Philippe FROCRAIN et Pierre-Noël GIRAUD, « L'évolution de l'emploi dans les secteurs exposés et abrités en France », *Économie et statistique*, 2018.

1 : Le secteur exposé comprend l'agriculture, les secteurs manufacturiers, l'information-communication, les services financiers, l'énergie, l'eau, les déchets. Le secteur abrité comprend la construction, le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration, l'immobilier, les services non marchands, et les services aux ménages et aux entreprises.

DOCUMENT 2

Évolution historique des inégalités mondiales de revenus (coefficient de Theil¹) entre 1870 et 2010



Source : François BOURGUIGNON, cité dans « L'évolution des inégalités mondiales de 1870 à 2010 », www.ses.ens-lyon.fr, 2016.

1 : Les inégalités de niveau de vie sont calculées à l'aide d'un indice synthétique, le coefficient de Theil. Comme l'indice de Gini, plus le coefficient de Theil est élevé, plus les inégalités sont fortes.

Notes :

- La rupture entre les courbes en pointillés et en trait plein est due à un changement de bases de données entre les deux périodes.
- L'inégalité globale représente les inégalités entre les individus du monde entier.

DOCUMENT 3

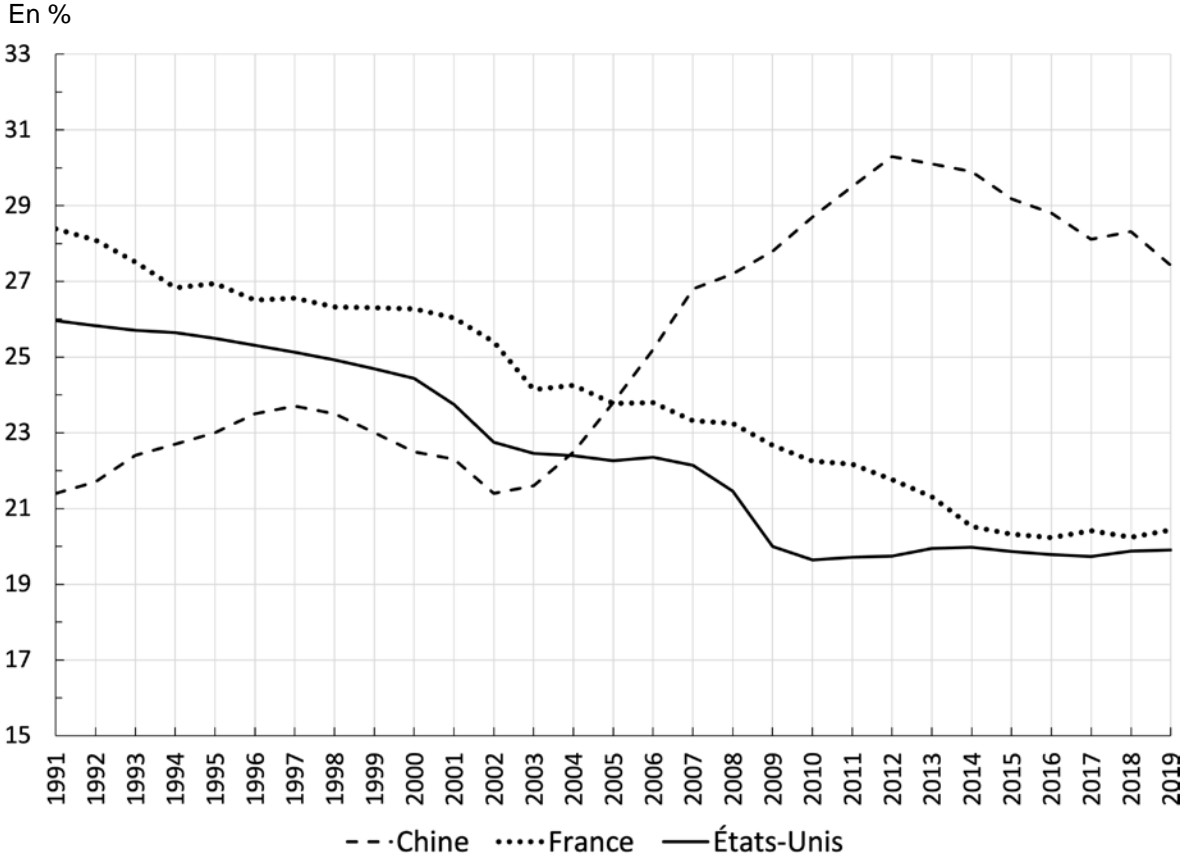
La croissance [sud-]coréenne est passée d'un rythme annuel moyen de 11,8 % de 1963 à 1979, à 9,0 % de 1980 à 1997, puis à 3,7 % de 1998 à 2014 et enfin à moins de 3 % ces dernières années. En termes de niveau, les progrès de la productivité globale des facteurs [...] ont été considérables. Elle est passée de 23 % du niveau américain en 1953 à 63 % en 2014. Même si ce rattrapage est au point mort depuis 1995 par rapport aux États-Unis, il se poursuit par rapport au Japon et aux pays européens développés, comme la France. [...] Le niveau du PIB par tête coréen est proche en 2017 de celui de l'Italie. [...]

Les années soixante ont été dominées par les exportations des industries légères qui ont cessé d'être des industries importantes à l'exportation en 1991 pour la bonneterie, en 1992 pour la confection, en 1994 pour les objets en bois, en 1998 pour le cuir. Tandis que d'autres industries prenaient la relève : l'électronique grand public s'impose à partir de 1973 jusqu'en 1987 où elle est à son maximum puis décline ensuite du fait des délocalisations, les navires en 1977, à partir de 1984 l'automobile devient le moteur de l'exportation, les télécoms en 1986, l'informatique à partir de 1987, les objets en plastique en 1991, la chimie de base et les produits optiques en 2006, les composants électroniques en 2010, les fournitures électriques en 2012.

Source : Michel FOUQUIN, « Qu'est devenu le miracle coréen ? »,
Le Blog du CEPII (Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales),
1^{er} juin 2018.

DOCUMENT 4

Évolution de la part de l'emploi industriel dans l'emploi total aux États-Unis, en France et en Chine de 1991 à 2019 (en %)



Source : d'après *Banque mondiale*, 2022.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

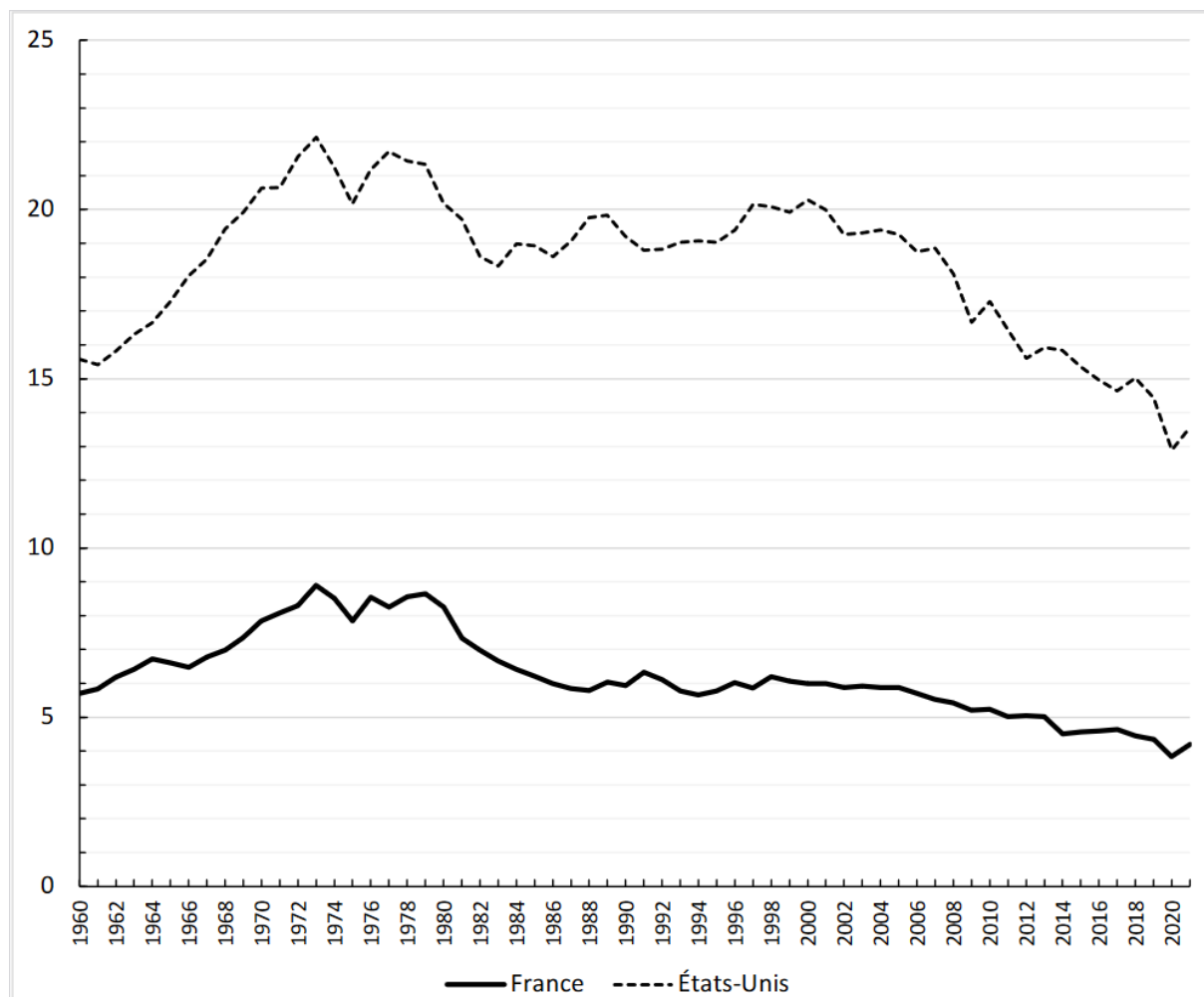
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Expliquez en quoi l'innovation peut s'accompagner d'un processus de destruction créatrice.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Émissions de gaz à effet de serre¹, en tonnes par habitant en France et aux États-Unis



Source : D'après OCDE, 2021.

1 : dioxyde de carbone (CO₂).

Questions :

1. À l'aide du document, vous comparerez l'évolution des émissions de CO₂ par habitant en France et aux États-Unis. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous présenterez un instrument mis en œuvre par les pouvoirs publics permettant d'expliquer l'évolution des émissions de CO₂ en France pendant la période considérée. (4 points)

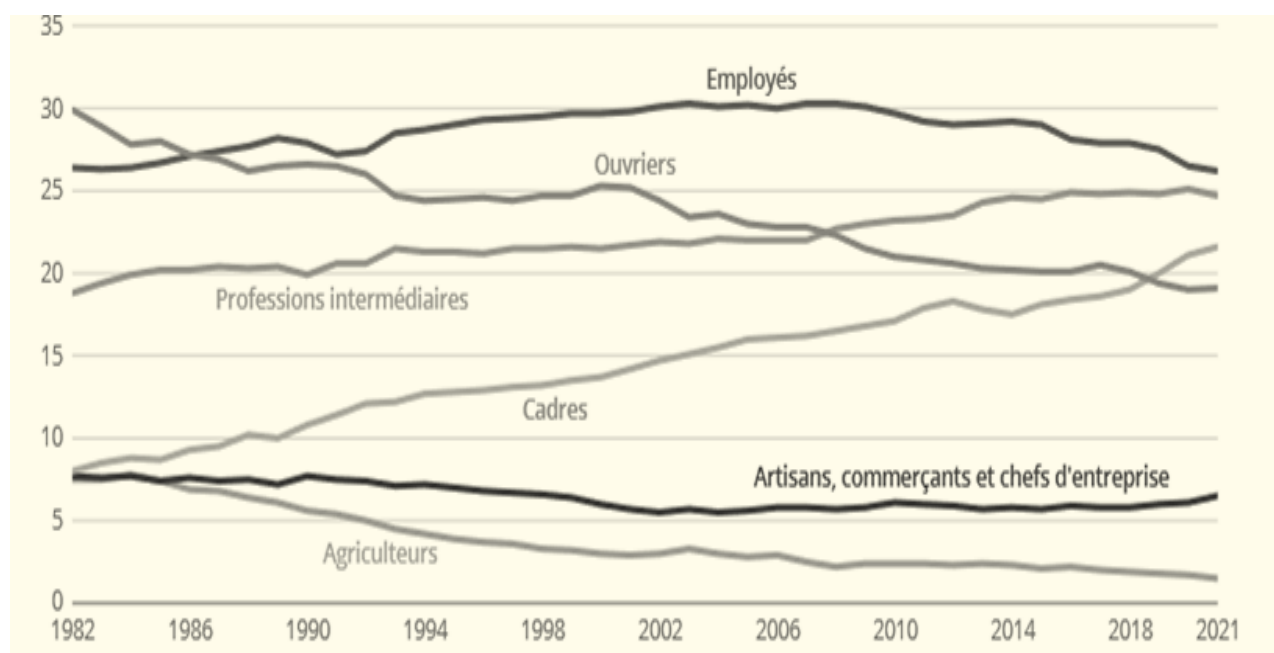
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que différents processus permettent de comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle.

DOCUMENT 1

Évolution de la structure socioprofessionnelle des personnes en emploi de 1982 à 2021 (en %)



Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.

Source : INSEE Références, 2022.

DOCUMENT 2

Depuis le début des années 1960, les femmes ont massivement investi le marché du travail. Le taux d'activité des femmes a fortement augmenté. [...] Dans le même temps, celui des hommes s'est réduit, passant de 89 % à 75,6 %, sous l'effet de l'allongement de la durée des études et, jusqu'au début des années 1990 du fait de l'abaissement de l'âge de la retraite et du développement des préretraites [...].

C'est un changement majeur. Au sein des couples, la norme n'est plus celle de la femme au foyer, mais celle du ménage à double apporteur de revenu.

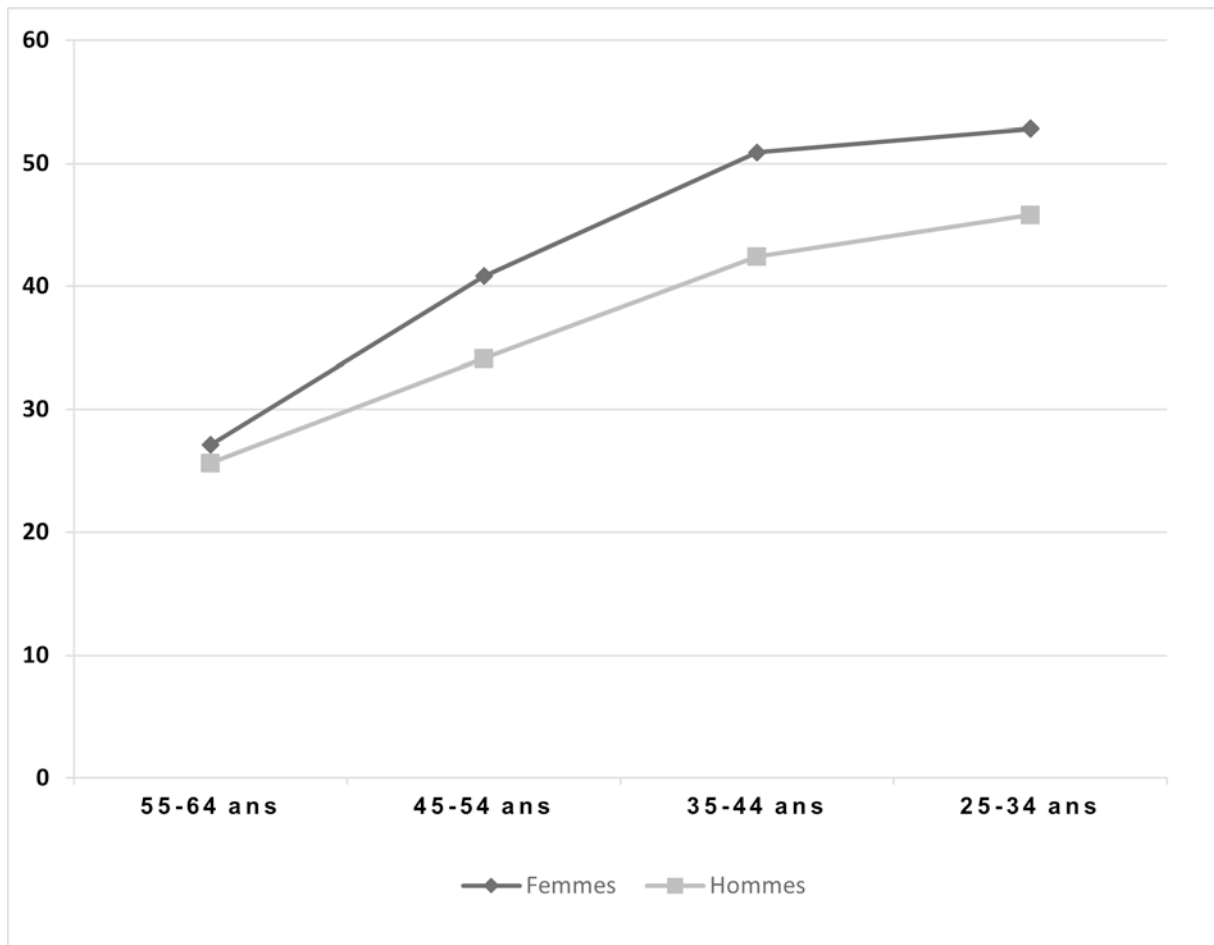
Cela ne signifie pas que les femmes n'ont jamais travaillé, dans l'histoire, mais que leur activité n'était pas, le plus souvent, rémunérée. Une partie des évolutions décrites pour la période de 1960-2017 résulte de l'intégration à la sphère marchande d'un travail invisible et gratuit (épouse d'agriculteurs, d'artisans, de commerçants, etc.). Mais elle ne s'y réduit pas. Et l'intégration au salariat, donc au travail rémunéré, change la donne.

La volonté d'indépendance financière, d'indépendance tout court, a conduit les femmes, à partir des années 1960, à s'insérer dans les études et dans l'emploi bien plus massivement qu'elles ne l'avaient fait auparavant. La croissance économique des Trente Glorieuses a facilité cette insertion (besoin important de main-d'œuvre), en même temps qu'elle en a résulté. De force d'appoint, les femmes sont devenues partie prenante de la population active.

Source : Louis CHAUVÉL, Anne LAMBERT, Dominique MERLLIÉ et Françoise MILEWSKI,
Les mutations de la société française, 2019.

DOCUMENT 3

Proportion de diplômés du supérieur selon l'âge et le sexe en 2020 (en %)



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes âgées de 25 à 64 ans.

Source : INSEE, *France, portrait social*, 2021.